



GMOPLUS GMBH – ACCORD PRÉLIMINAIRE DE COOPÉRATION

Date d'entrée en vigueur : 2025

Parties :

1. **GMOPLUS GmbH**

Adresse : Maria-Luiko-Str. 12, 80636 Munich, Allemagne
Numéro d'immatriculation : 127-127-50004
Téléphone : +49 898 9679688
E-mail : info@gmoplus.com

2. **Partenaire commercial (Partie B)**

Nom / Raison sociale :
Adresse :
Numéro fiscal / SIRET :
E-mail / Téléphone :

(Ci-après désignés individuellement la « **Partie** », collectivement les « **Parties** ».)

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACCORD

Le présent Accord Préliminaire (« **Accord** ») a pour objet d'établir les conditions générales de collaboration entre **GMOPLUS GmbH** et le Partenaire commercial dans le cadre de la plateforme www.gmoplus.com et de ses sous-domaines.

Il définit les principes de coopération, d'évaluation technique et d'échange d'informations avant la conclusion d'un contrat principal de partenariat.

ARTICLE 2 – OBJECTIF DE LA COOPÉRATION

Les Parties conviennent de collaborer afin de :

- Évaluer les aspects techniques et opérationnels de la future coopération,
 - Effectuer des tests d'intégration et de compatibilité,
 - Analyser la faisabilité commerciale et technique,
 - Préparer la signature d'un **contrat de partenariat principal** (Restaurant, Livraison, Réservation, etc.).
-

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE GMOPLUS

GMOPLUS s'engage à :

1. Fournir au Partenaire un accès test ou démo à la plateforme,
2. Assurer une assistance technique pendant la période d'essai,
3. Protéger les données conformément au RGPD,

-
4. Évaluer les résultats et partager les observations techniques,
 5. Garantir la sécurité et la confidentialité des informations échangées.
-

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage à :

1. Fournir des informations exactes et à jour,
 2. Utiliser les accès uniquement aux fins de test,
 3. Respecter la confidentialité des données et des accès fournis,
 4. Ne pas effectuer d'actions pouvant compromettre la sécurité de la plateforme,
 5. Agir de bonne foi pendant toute la phase préparatoire.
-

ARTICLE 5 – CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

1. Toutes les informations techniques, commerciales et financières échangées sont considérées comme **confidentielles**.
 2. Aucune Partie ne peut divulguer ces informations à un tiers sans l'accord écrit de l'autre Partie.
 3. GMOPLUS traite les données personnelles conformément au **RGPD (UE 2016/679)**.
 4. Le Partenaire ne peut ni copier, ni stocker, ni transférer les données obtenues durant la phase de test.
-

ARTICLE 6 – SECRET COMMERCIAL ET NON-CONCURRENCE

1. Le Partenaire ne peut développer ou exploiter un service similaire à la plateforme GMOPLUS.
 2. Les secrets commerciaux, tarifs et processus internes de GMOPLUS ne peuvent être révélés à des tiers.
 3. En cas de violation, GMOPLUS se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts.
-

ARTICLE 7 – PHASE DE TEST ET COOPÉRATION FUTURE

1. Le présent Accord concerne uniquement la **phase préparatoire et d'évaluation**.
 2. À l'issue de cette phase, un **contrat principal** (par exemple : Contrat de Partenaire Restaurant ou Contrat de Service de Livraison) pourra être signé.
 3. Chaque Partie peut mettre fin à la coopération à tout moment, sans justification.
-

ARTICLE 8 – DURÉE ET RÉSILIATION

1. Le présent Accord entre en vigueur à sa date de signature et reste valable pendant **3 (trois) mois**.
 2. Il peut être résilié par l'une ou l'autre des Parties par simple notification écrite.
 3. Les obligations de confidentialité et de non-concurrence resteront en vigueur pendant **5 (cinq) ans** après la résiliation.
-

ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

1. Le présent Accord est régi par le **droit allemand**.
 2. Tout différend sera soumis à la compétence exclusive des **tribunaux de Munich (Allemagne)**.
 3. En cas de coopération internationale, les règlements européens applicables (notamment le RGPD) seront respectés.
-

ARTICLE 10 – ACCEPTATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Les Parties déclarent avoir lu, compris et accepté les termes du présent Accord, qu'elles signent librement et volontairement.

L'Accord entre en vigueur dès sa **signature ou validation électronique**.

⌚ SIGNATURES DES PARTIES

GMOPLUS GmbH

Nom / Signature :

Date :

PARTENAIRE COMMERCIAL (PARTIE B)

Nom / Signature :

Date :
